

## ENSEIGNEMENT.

RAPPORT fait par M. le baron DE SILVESTRE, au nom de la commission des beaux-arts appliqués à l'industrie, sur un TRAITÉ DE DESSIN LINÉAIRE GÉOMÉTRIQUE, présenté par M. Amable TRONQUOY, rue du Faubourg-Saint-Denis, 108.

Messieurs, votre comité des arts économiques vous a fait, en 1859, un rapport favorable sur la première partie d'un traité de dessin linéaire composé par M. Tronquoy (1). Aujourd'hui cet habile professeur soumet à votre examen une seconde partie de son travail, qui contient la suite et la fin de ce qui concerne le dessin industriel. Cette seconde partie comprend le dessin géométrique des corps considérés dans l'espace, par la méthode des projections ; puis le lavis, les ombres, et enfin des notions élémentaires d'architecture : travail qui, dans son ensemble, peut être considéré comme le résumé succinct d'un cours complet de géométrie descriptive.

Pour être rédigé avec clarté sous une forme élémentaire ; pour être traité dans des limites convenables, c'est-à-dire suffisamment étendues, mais assez restreintes, cependant, pour ne pas effrayer et rebuter les élèves ; pour offrir même aux étudiants autant d'intérêt que d'utilité, un pareil travail présentait des difficultés de plus d'un genre qu'il n'était pas aisé de surmonter. Il fallait, pour l'entreprendre et le mener à bonne fin, joindre à des connaissances toutes spéciales une longue expérience, acquise dans les écoles, de ce genre d'enseignement. Or c'est dans de telles conditions qu'a entrepris et complété son ouvrage M. Tronquoy, qui, comme vous le savez, s'est voué, depuis longues années, à l'enseignement du dessin géométrique dans les principales écoles de Paris.

La partie de son livre qu'il soumet aujourd'hui à votre examen se divise en six chapitres, rédigés avec autant de méthode que de clarté. Les deux premiers traitent des projections des lignes, des plans et des solides, y compris leurs intersections et leurs pénétrations ; le troisième a pour objet la théorie et la pratique du lavis et des ombres ; le quatrième et le cinquième comprennent les éléments d'architecture, et enfin le sixième donne les explications nécessaires pour l'exécution des planches de l'atlas. Cet atlas in-folio, que M. Tronquoy a annexé à son livre et qu'il a composé en s'inspirant

(1) Voir *Bulletin* de 1859, 2<sup>e</sup> série, t. VI, p. 390.

de l'ouvrage de M. Leblanc, contient trente feuilles qui forment une suite d'excellents modèles gradués pour les élèves. De plus, un grand nombre de figures intercalées dans le texte du livre facilitent d'une manière remarquable l'application, aux arts industriels, du dessin linéaire géométrique.

Il est à désirer, c'est l'avis de votre comité, Messieurs, que cet ouvrage, qui déjà est adopté par un certain nombre d'écoles professionnelles et qui a été autorisé par M. le Ministre de l'instruction publique, se répande chaque jour davantage. Aussi avons-nous l'honneur de vous faire la proposition suivante, à savoir que la Société d'encouragement, tout en remerciant M. Tronquoy de sa communication, aide, autant que possible, à la propagation de son utile manuel : 1° en approuvant le présent Rapport, 2° en ordonnant son insertion dans le *Bulletin*, 3° enfin en mettant le nouveau *Traité de dessin linéaire* de M. Tronquoy au nombre des ouvrages qui, chaque année, sont décernés comme prix aux contre-maîtres.

*Signé* Baron DE SILVESTRE, rapporteur.

*Approuvé en séance, le 31 mai 1865.*

---

#### CHIMIE MÉDICALE.

ANALYSE D'UN TRAVAIL DE M. MELSSENS, PROFESSEUR DE CHIMIE A BRUXELLES, INTITULÉ :  
MÉMOIRE SUR L'EMPLOI DE L'IODURE DE POTASSIUM POUR COMBATTRE LES AFFECTIONS SATURNINES, MERCURIELLES, ET LES ACCIDENTS CONSÉCUTIFS DE LA SYPHILIS; PAR M. LE D<sup>r</sup> DUCHESNE,

Membre du Conseil de la Société.

C'est en 1843 que M. Melsens et le docteur Natalis Guillot ont commencé à s'occuper ensemble de l'action thérapeutique de l'iodure de potassium dans les maladies chroniques provoquées par des composés métalliques vénéneux; et on trouve les premières traces de ces études dans un mémoire présenté à l'Institut de France dans la séance du 12 mars 1849.

Le mémoire de M. Melsens que nous analysons aujourd'hui n'est que la suite du premier, mais il a une portée toute différente, une tendance éminemment philanthropique, et dont l'application peut rendre de grands services à quelques industries si les expériences que l'on fera sans doute en France viennent à être couronnées de succès.